

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 21/01/2013

Réception par le Prefet : 21/01/2013

Publication : 25/01/2013



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2013-1-6-3

Séance du vendredi 18 janvier 2013

C751 **OPERATION JACHERES MELLIFERES 2012 À 2014**

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n°CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011, relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG-2012-6-6-3 du 5 décembre 2012 relative au Budget Primitif 2013 – Cadre de Vie,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- décide d'accorder des subventions pour un montant global de 1 884 €, aux 4 agriculteurs dont la liste est jointe à la délibération, dans le cadre de l'opération « jachères mellifères 2012-2014 », les crédits nécessaires étant imputés au programme C751, chapitre 65, fonction 738, nature 6574.

LE PRESIDENT
Pour le Président
du Conseil Général du Haut-Rhin
et par délégation,
le 1^{er} Vice-Président

Rémy WITH

Adopté
voix contre
abstentions

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU 18 JANVIER 2013

**Programme agrienvironnemental
PROGRAMME 2012**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
PAE03862	BUBENDORF JEAN LUC Jachère mellifère	615,00
PAE03839	SCEA HIRTZFELDEN N 1 Jachère mellifère	600,00
PAE03835	SCEA ROTH Jachère Mellifère	624,00
PAE03830	SITTLER STEPHANE Jachère mellifère	45,00
Total		1 884,00